

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'ÉCOUVES
L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE ONZE JUILLET

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 Juillet à 19 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Écouves se sont rassemblés en réunion ordinaire la salle du conseil d'Écouves après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain MEYER, Maire.

Etaient présents : Fabienne BLEICHER, Patrice BRESTEAUX, Didier CHEVALIER, Alain GAUDRÉ, Arnaud GAUDRÉ, Pierre GUÉRIN, Céline LE LIEVRE, Alain MEYER, Elisabeth MOTAS, Jean-Marie PETIT, Isabelle POTTIER, Marie-Odile RIOU, Michel SENAULT, Liliane SONNET, Régis VÉCRIN.

Absents excusés : Nadine BAUCHERON
Claude BROULT, pouvoir à Marie-Odile RIOU
Philippe GÈZE, pouvoir à Alain GAUDRÉ
Maryse LEGUAY, pouvoir à Elisabeth MOTAS
Catherine TERHEC, pouvoir à Didier CHEVALIER

Secrétaire de séance : Céline LE LIEVRE

Conseillers en exercice : 20

Conseillers présents : 15

Votants : 19

Date de la convocation : 5 Juillet 2024

38-2024 : TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE 2024/2025

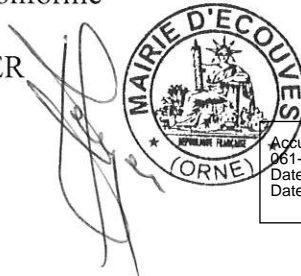
Sur proposition de la commission scolaire, le conseil municipal décide de procéder à une augmentation de 3,5 % des tarifs du restaurant scolaire de Radon.

Les prix des repas seront fixés comme suit à compter du 1^{er} septembre 2024 :

<u>OF 2024/2025 ou</u> <u>Convives spécifiques</u>	<u>Prix du repas</u>
0-630	1.72 €
631-975	2.67 €
976-1400	3.71 €
+ 1401	4.52 €
<i><u>Hors CUA</u></i>	6.64€
Enfant non inscrit	7.64 €
Adultes	6.64 €
Enfants allergiques – Panier repas	1.00 €
Personnel communal	3.71 €

Les tarifs seront actualisés sur le règlement du service qui est distribué aux familles à chaque rentrée scolaire.

Pour copie conforme
Le Maire
Alain MEYER



Accusé de réception en préfecture
061-200053700-20240711-38-2024-DE
Date de télétransmission : 16/07/2024
Date de réception préfecture : 16/07/2024